



Lois de finances et de financement de la Sécurité sociale

Le jeudi 15 octobre 2020 :

**Mobilisons-nous pour des budgets
à la hauteur des besoins !**

COMMUNIQUÉ — MONTREUIL > 1^{er} OCTOBRE 2020

À l'image du plan dit de relance, les projets de lois de finances et de financement de la sécurité sociale confirment la mise en œuvre d'une politique au service du capital dont les exigences de valorisation et de profitabilité demeurent intactes si ce n'est plus vorace encore.

Les entreprises seraient ainsi exonérées d'impôts de production à hauteur de 10 milliards d'euros par an et ce sans aucune condition ! Cette mesure confirme la volonté gouvernementale de poursuivre et amplifier les multiples suppressions, exonérations et allègements des impôts et des cotisations sociales engagées depuis trop longtemps.

Elles ont pour objectif d'**assécher toujours plus les moyens de financement des services publics et des politiques publiques** mises en œuvre par les personnels de la Fonction publique, du médico-social et des organismes constitutifs de nos systèmes de sécurité et de protection sociales.

En s'attaquant à la cotisation sociale tout en augmentant sans cesse la contribution sociale généralisée, les pouvoirs publics organisent en fait une baisse drastique des salaires et des pensions y compris dans l'objectif d'étatiser toujours plus la protection sociale.

Dans le même temps, **c'est la plus grande privatisation possible des services publics et des politiques publiques qui est recherchée** toujours dans l'objectif de livrer au capital la fonction publique et la Sécurité sociale pour lui permettre de faire toujours plus de profits !

C'est aussi pourquoi les pouvoirs publics poursuivent et accentuent les plans de suppressions d'emplois dans d'innombrables secteurs professionnels, précarisent l'emploi en cassant le Code du travail, les conventions collectives, le Statut général des fonctionnaires. Ils ferment et regroupent les services implantés sur le territoire national en éloignant toujours plus les usagers et les administrés.

Nos organisations constatent que des centaines de milliards d'euros ont été mobilisées par les pouvoirs publics dans la dernière période. **De l'argent et des richesses, il y en a !**

C'est pourquoi nos organisations proposent de construire des lois de finances, de financement de la Sécurité sociale et des budgets à la hauteur des besoins du monde de demain.

C'est pourquoi nos organisations appellent les personnels des secteurs professionnels de la Fonction publique, du médico-social, des organismes



**Les pouvoirs
publics
organisent en
fait une baisse
drastique des
salaires et
des pensions**

de la sécurité et de la protection sociales à se mobiliser et à participer le jeudi 15 octobre prochain aux actions initiées par la CGT pour :

- » La sortie des politiques d'austérité et l'octroi dans les lois de finances et de financement de la sécurité sociale des moyens budgétaires dont les services publics et la protection sociale ont besoin ;
- » La réhabilitation et la montée en puissance d'un impôt juste et redistributeur de la cotisation sociale dans les dispositifs de financement ;
- » La reconquête de services publics et de la Sécurité sociale de pleine compétence et de proximité implantés sur l'ensemble du territoire y compris en Outre-mer ;
- » Les créations d'emplois massives pour répondre aux besoins, des embauches en contrat à durée indéterminée, la titularisation des précaires ;
- » L'augmentation immédiate, significative et généralisée des salaires, du point de l'indice, des retraites et des pensions ;
- » L'égalité salariale et l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- » La réduction du temps de travail à 32 heures hebdomadaire ;
- » L'abandon définitif des réformes des régimes de retraite, de l'assurance chômage, et l'abrogation de la loi portant transformation de la Fonction publique ;
- » L'abandon de la création de la cinquième branche sur la dépendance et l'intégration complète de la perte d'autonomie dans l'Assurance maladie de la Sécurité sociale.



Le jeudi 15 octobre,

toutes et tous,

actifs et retraités,

Mobilisons-nous

pour imposer

d'autres choix !



Union Fédérale des Syndicats de l'État- CGT

Montreuil, le 1^{er} octobre 2020

Madame Amélie de Montchalin
Ministre de la Transformation et de la Fonction Publiques
Courriel : sp.mtfp@transformation.gouv.fr

Objet : préavis de grève du 15 octobre 2020.

Madame la Ministre,

En l'état, les projets de loi de finances et de financement de la sécurité sociale 2021 sont inacceptables.

Ils ne répondent pas aux propositions et aux revendications des personnels qu'il s'agisse :

- De la sortie des politiques d'austérité et l'octroi des moyens budgétaires dont les services publics et la protection sociale ont besoin,
- Du recrutement massif et immédiat de personnels,
- De l'augmentation immédiate et significative des salaires, du point de l'indice, des retraites et des pensions,
- De l'égalité salariale et l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes,
- De la réduction du temps de travail à 32 heures hebdomadaire,
- De l'abandon définitif des réformes des régimes de retraite, de l'assurance chômage,
- De l'abrogation de la loi portant transformation de la fonction publique,
- De la reconnaissance sans condition en maladie professionnelle de tous les personnels de santé atteint par la Covid 19 et l'abrogation du jour de carence.

Dans le cadre de la journée d'action du 15 octobre, des agent.e.s pourraient décider de cesser le travail. En conséquence, je vous prie de vouloir considérer la présente comme valant préavis de grève pour la journée du jeudi 15 octobre ainsi que pour les nuitées en amont et en aval de celles-ci pour les agent.e.s travaillant en horaires décalés.

Ce préavis concerne l'ensemble de la Fonction publique de l'État.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma considération distinguée

Jean-Marc CANON
Secrétaire général de l'UFSE-CGT

Copie : M. Le Goff, Directeur général de la Fonction publique.